Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260622-2026034-DE

Cléguer
Kleger

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 22 juin 2026

Département du Morbihan

Arrondissement de Lorient

Commune de CLEGUER

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 17
Procuration : 4
Votants : 21

Réf. : 2026.034

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin, le Conseil municipal de la Commune de Cleguer, dûment convoqué le 18 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Bernard LE DIAGON, Maire.

Etaient présents : Prisca BARDOUIL, Stéphane CORLAY, Johann CROIZER, Philippe EHOUARNE, Anne GUILLEMOT, Erwann KERVEADOU, Corinne LE BAIL, Aurélie LE BLAY, Rozenn LE BOUHELLEC, Bernard LE DIAGON, Jean-Yves LE ROUX, Sandra MONASSE, Virginie OLIGO, Guenaël ROBIC, Hervé ROULLAY, Amandine ROUZO et Marjolaine SIMON.

Absents : Stéphane AMARA et Frédéric PETEL, excusés, ainsi que Michel BARDOUIL (pouvoir à Bernard LE DIAGON), Carole BOUDIC (pouvoir à Anne GUILLEMOT), Isabelle CAIROU (pouvoir à Jean-Yves LE ROUX), et Anthony QUERO (pouvoir à Philippe EHOUARNE).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Marjolaine SIMON est désignée secrétaire de séance.

2026.034	**ESPACIL – GARANTIE D'UN EMPRUNT CONTRACTE POUR LA REHABILITATION DES LOGEMENTS SIS PLACE DE L'EGLISE**

Vu les articles L. 2252-1 et L. 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 2305 du Code civil ;
Vu le Contrat de prêt n° 188719 en annexe signé entre : ESPACIL Habitat SA d'habitations à loyer modéré, ci-après désigné l'Emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations ;

Espacil est propriétaire d'une résidence de neuf logements située place de l'Eglise. Elle a engagé un programme de réhabilitation et d'amélioration thermique de ces logements pour un montant de 441 057,00 € TTC

Pour financer ce dernier, Espacil est amené à mobiliser des fonds propres, mais aussi à contracter un emprunt de type PAM (Prêt à l'AMélioration de l'habitat) pour un montant total de 374 898,00 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Espacil sollicite la garantie d'emprunt de la Commune à hauteur de 50 % de son montant.

L'ensemble des caractéristiques de cet emprunt est précisé dans le contrat joint.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **accorde la garantie de la Commune à hauteur de 50,00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 374 898,00 euros souscrit par Espacil auprès de la Caisse des dépôts**

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260622-2026034-DE

et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 188719 constitué d'une ligne de prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 187 449,00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

- **précise que la garantie est apportée aux conditions suivantes :**
  - **la garantie de la Commune est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité ;**
  - **sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la Commune s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.**
- **S'engage, pendant toute la durée du prêt, à pouvoir libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.**

Pour extrait certifié conforme
Cleguer le 22 juin 2026
Le Maire, Bernard LE DIAGON

MAIRIE DE CLEGUER 56 (Morbihan)